



NOTE CIRCULAIRE N° 220007PM-CAB 

**Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**

**Aux**

- **Membres du Gouvernement ;**
- **Préfets et Maires ;**
- **Présidents des Conseils départementaux et municipaux ;**
- **Chefs de mission diplomatique ;**
- **Directeurs généraux des établissements publics et paraétatiques.**

Conformément aux orientations de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République, Chef de l'État, relatives à la maîtrise des effectifs des agents civils de l'État et de la masse salariale,

Le Gouvernement organise, avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale, une opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'État sur l'ensemble du territoire national et dans nos représentations diplomatiques à l'étranger, à travers le projet NUI, à l'effet de fiabiliser le fichier issu du recensement des agents civils de l'État de 2016, et celui des enseignants volontaires et communautaires du ministère en charge de l'enseignement primaire et secondaire.

La première phase, celle de Brazzaville, se déroulera du 9 décembre 2022 au 27 janvier 2023.

A cet effet, je vous saurais gré des dispositions que vous prendriez ou feriez prendre par vos services afin d'assister et d'accompagner les équipes chargées de la conduite de l'opération susmentionnée.

Son application ne devant souffrir d'aucune entorse, je tiens à souligner que la protection dont pourrait bénéficier un agent déserteur ou fictif de tout supérieur hiérarchique est passible de sanctions disciplinaires et/ou pénales conformément à la réglementation en vigueur.

J'attache du prix à la stricte exécution de la présente circulaire.

Fait à Brazzaville, le 23 NOV 2022



**Anatole Collinet MAKOSSO**